



LASER GAME® C'EST NOUS

# LASERGAME EVOLUTION PARIS 11

160 rue Saint Maur - 75011 Paris

01 47 00 11 11

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement portées à la connaissance de chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

### 1. DESIGNATION

LASERGAME EVOLUTION PARIS 11, affilié du Groupe LASER GAME ENTREPRISE, est le nom commercial et d'enseigne de LASERGAME PARIS 11, SIRET 831 376 538 00011, dont le siège social est situé au 160 rue Saint Maur, Paris 75011, France.

LE CLIENT désigne la société, association, groupement ou consort ou le particulier qui désire participer ou passer commande d'une prestation à LASERGAME PARIS 11.

### 2. CONFIDENTIALITE

Tous les documents, photos, pris sur le site de LASERGAME PARIS 11 demeurent notre propriété et ne peuvent faire l'objet que d'un usage privé du client apparaissant sur ces photos/documents et par conséquent ne peuvent pas être communiqués à des tiers professionnels ou utilisés sous quelque motif que ces derniers, sans accord préalable de LASERGAME PARIS 11.

### 3. RESERVATION

Toutes les réservations sont effectuées en fonction des disponibilités à l'instant donné. La vente ne sera ferme et définitive qu'à réception de l'acompte demandé lors de la réservation. LASERGAME PARIS 11 demande un nombre minimum de joueurs par réservation. Ce nombre peut être différent sur certains créneaux en fonction des jours et périodes. La facturation sera appliquée à minima sur la base du nombre de joueurs réservés pour le créneau, même si le nombre de joueurs présents est inférieur. Les joueurs supplémentaires sont facturés en sus.

### 4. MODIFICATIONS / ANNULATION

Toute modification relative au nombre de participants doit être communiquée à LASERGAME PARIS 11 au moins 15 jours avant la date de la prestation. En cas de non respect de ce délai, voir chapitre 3. La modification du Client, pour être prise en compte, devra être confirmée en retour par LASERGAME PARIS 11 suivant les possibilités. En cas d'annulation de la prestation par le Client, les conditions de remboursement sont les suivantes :

- remboursement intégral de l'acompte si l'annulation intervient au moins 40 jours calendaires avant l'événement.
- remboursement de 50% du montant de l'acompte versé si l'annulation intervient entre 20 et 40 jours calendaires avant l'événement.
- pas de remboursement de l'acompte versé si l'annulation intervient moins de 20 jours calendaires avant l'événement.

Dans tous les cas, 50 euros HT de frais de dossier seront facturés.

LASERGAME PARIS 11 se réserve la possibilité d'annuler la prestation à tout moment avant la date de la réservation en cas de force majeure ou d'événement exceptionnel. LASERGAME PARIS 11 proposera alors soit une autre date d'un commun accord avec le client soit remboursera la prestation qui n'a pas pu avoir lieu.

LASERGAME PARIS 11 se réserve le droit d'attribuer ses salles de jeu en fonction des réservations, et aucune réclamation ne pourra porter sur l'attribution des salles effectuée par LASERGAME PARIS 11.

### 5. TARIFS / MODALITES DE REGLEMENT

Les tarifs communiqués par LASERGAME PARIS 11 sont indiqués en euros toutes taxes comprises et les prestations sont payables avant le début des parties de jeu. Toute autre prestation non comprise dans la réservation initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire.

LASERGAME PARIS 11 se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, la prestation étant toutefois facturée sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation.

LASERGAME PARIS 11 accepte les modes de règlement suivants : espèces, carte bancaire, chèques-vacances, virement bancaire ou via Paypal.

### 6. DEROULEMENT DES SESSIONS DE LASERGAME

La durée d'une partie ou session de lasergame est de 20 minutes. A cette durée, il faut rajouter le briefing, l'habillage, le déshabillage et la remise des scores. Les joueurs ayant réservé une ou plusieurs parties de lasergame jouent entre eux et ne sont pas mélangés à d'autres joueurs ne faisant pas partie du groupe. Pendant le temps de jeu, les salles de jeu sont privatisées pour le groupe afin d'assurer des conditions optimales de convivialité et de sécurité.

### 7. ASSURANCES (VOLS-DETERIORATION)

LASERGAME PARIS 11 ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés sur le site où se déroule la prestation. Toutes les détériorations et/ou les disparitions de matériel subies par la société LASERGAME PARIS 11 et commises par les participants pendant une prestation seront facturées au client et devront être réglées avant le départ des participants, sauf accord express de LASERGAME PARIS 11.

LASERGAME PARIS 11 se réserve le droit de refuser le jeu et d'expulser, sans remboursement de la prestation, tout contrevenant au bon usage du matériel et au respect des règles de sécurité édictées lors du briefing avant la partie, notamment qu'il est interdit durant les parties de lasergame d'avoir des contacts physiques, de ramper au sol, d'escalader les parois des salles de jeu, d'enlever son gilet pendant la partie de lasergame.

LASERGAME PARIS 11 se réserve le droit de demander une caution avant toute utilisation du matériel et ce avant toute prestation, si elle ne le fait pas au départ, elle peut vous réclamer de payer les dommages aux équipements et matériel sur le champ si elle juge que vous avez détérioré son matériel ou ses équipements ou en enfreignant les règles de sécurité et d'utilisation au LASERGAME PARIS 11.

### 8. REGLEMENT INTERIEUR ET DE SECURITE

LASERGAME PARIS 11 présente les règles du jeu et de sécurité avant la première partie à jouer, notamment via un écran vidéo et/ou des explications orales. Ces règles sont impératives.

Par conséquent, elle ne saurait être responsable en cas de blessures par non respect de ces règles élémentaires de sécurité, ou d'utilisation inappropriée du matériel.

D'autre part, LASERGAME PARIS 11 dégage toute responsabilité vis-à-vis des personnes atteintes de pathologie telle qu'insuffisance respiratoire, port d'un pace maker, asthme, épilepsie ainsi qu'aux femmes enceintes. Une condition physique normale est conseillée à la pratique de ce loisir.

LASERGAME PARIS 11 dégage toute responsabilité en cas de blessures dûe au non respect des règles de sécurité présentées. Par ailleurs, si deux tiers se blessent entre eux, les responsabilités civiles de chaque tiers devront se mettre en œuvre et nullement celle de LASERGAME PARIS 11.

Pour rappel, le non-respect par les clients des règles de sécurité, ou un état d'ébriété manifeste, donnerait lieu à une exclusion immédiate du jeu. Aucun remboursement, avoir ou compensation financière ne pourra avoir lieu et si des sessions de jeu restent à jouer. LASERGAME PARIS 11 conservera les sommes d'argent au titre du préjudice et des frais/temps perdu à exclure le contrevenant.

### 9. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.